



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prise en charge du cancer du sein

Question écrite n° 9551

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les défauts de prise en charge et de sensibilisation au cancer du sein métastatique. Avec 54 062 nouveaux cas en 2015 en France, le cancer du sein est le cancer le plus répandu chez la femme ; il s'agit également de la première cause de décès dans cette population. Pour autant, en l'espace de quelques décennies, grâce aux progrès thérapeutiques et au dépistage plus précoce, la prise en charge du cancer du sein s'est améliorée, offrant des perspectives inédites de survie. Mais d'un stade à l'autre de la maladie, les avancées demeurent contrastées, notamment avec le cas du cancer du sein métastatique (CSM) qui présente le plus sombre pronostic, causant le plus grand nombre de décès chez la femme et près de 8 % de l'ensemble des décès par cancer, tous sexes confondus. Avec aujourd'hui seulement 53 % des Français qui sont familiers du terme « cancer du sein avancé ou métastatique », les idées reçues et préjugés sont nombreux dans un climat d'attention politique et médiatique bien pauvre. Si ce manque de sensibilisation et d'intérêt de la sphère publique crée l'isolement et la stigmatisation des malades, cette méconnaissance touche également les professionnels de santé. Réputé à tort comme « incurable », le CSM est pourtant l'objet de nombreuses différentes possibilités de traitement, comme la chimiothérapie, mais aussi les thérapies ciblées, l'hormonothérapie, la radiothérapie, ou les traitements à l'aide de bisphosphonates. Ces différentes options de traitement sont choisies dans le cadre d'un plan de traitement personnalisé effectué sur la base du diagnostic individuel. Cette qualité de prise en charge ne peut néanmoins être assurée qu'à la seule condition de bonne formation des professionnels de santé de tous niveaux, notamment sur les spécificités propres du traitement de ce type de cancer du sein. Aussi, inscrire le cancer du sein métastatique parmi les priorités du quatrième plan cancer de 2020, permettrait d'envoyer un message fort et pourrait concourir à une meilleure information et formation des professionnels de santé. C'est pourquoi elle lui demande comment le Gouvernement compte améliorer la prise en charge du cancer du sein, et notamment du cancer du sein métastatique.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9551

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 juin 2018](#), page 5245

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)